

BOURSES DE COLLEGE 2022-2023

Campagne nationale ouverte jusqu'au 19 octobre 2023

Pour être certain d'effectuer vos démarches dans les délais et faciliter la gestion administrative des dossiers, déposez votre demande avant le 10 octobre.

⚠ Dans la mesure du possible, **privilégier la demande en ligne** : plus simple, données fiscales actualisées automatiquement à chaque rentrée scolaire le temps de la scolarité de votre enfant au collège si vous donnez votre consentement et s'il n'y a pas de changement de situation.

Si vous déposez **une demande papier**, établir **1 dossier complet par enfant scolarisé au collège (formulaire et justificatifs)**



SAVOIR SI ON EST ELIGIBLE

Prenez l'avis d'imposition 2023 (revenus 2022), dernier avis reçu, ligne Revenu Fiscal de Référence et consultez le tableau en fonction des enfants à charge portés sur l'avis.

Situations particulières : voir la liste des pièces à fournir pour connaître les conditions d'éligibilité et les revenus pris en compte.

Simulateur de calcul en ligne :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE

Année Scolaire 2023-2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	16 885	9 127	3 220
2	20 781	11 234	3 964
3	24 677	13 340	4 707
4	28 573	15 447	5 450
5	32 471	17 553	6 193
6	36 367	19 659	6 936
7	40 263	21 766	7 680
8 ou plus	44 160	23 872	8 423
Montant annuel de la bourse	111 €	312 €	486 €
Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €

➡ DEPOSER SA DEMANDE avant le 19 octobre

👉 Demande en ligne : plus simple

Les familles ont la possibilité de déposer les demandes directement sur EduConnect, dans Scolarité Services à l'adresse suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Tutoriel disponible en ligne sur le portail d'accueil de l'ENT Collège G. Pompidou et indiqué ci-après :

<https://www.youtube.com/watch?v=SlxVf5ezmwQ>

👉 Demande papier

En téléchargement sur l'ENT du collège, article en Une sans connexion
L'élève peut également retirer le formulaire au secrétariat



Liste des pièces à fournir pour une demande papier

- Le formulaire complété pages 3 à 5, **daté et signé**
- Avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022 complet (toutes les pages lisibles non tronquées)

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ²	- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

➡ Des questions sur la connexion ou la demande de bourse de collège ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition :

- par téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h.
- en ligne : assistanceteleservices.education.gouv.fr

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE COLLÈGE ?

Du 1er septembre au 19 octobre 2023

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon numéro fiscal qui
figure sur mon avis
d'impôts 2023
et
le numéro fiscal de
mon concubin
éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte
EduConnect
ou
→ mes codes pour
me connecter
via France Connect
Plus d'informations au verso



Mon adresse
de messagerie
électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou  France Connect
<https://teleservices.education.gouv.fr>
Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3** Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner
la scolarité de mes enfants

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.



J'utilise ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme la mise à jour de la fiche de renseignement, la demande de bourse, etc.
- au **livret scolaire** de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer **mon compte**, j'ai besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de mes enfants.

2

Une fois que **mon compte est activé**, j'accède aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de mes enfants.

DES QUESTIONS ?

Si j'ai une question sur ma connexion ou la demande de bourse de collègue la plateforme d'assistance nationale est à ma disposition.



Elle sera disponible du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h par téléphone au 0809 54 06 06 (prix d'un appel local)



ou en ligne à l'adresse : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>